

CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 20/11/2025
Relevé de décisions, compte rendu et tour d'horizon des dossiers en cours

Présents : - Philippe CAILLEBOTTE, Bernard JACQUOT, - Patrick OROSZ - Yves LECAUDE
Excusé :

Diffusion : Commission ESIND - Comité directeur- Gardiens de Rivière – Newsletter

Liens :

- [ESIND Contacts](#)
- [Recours Juridiques](#)
- [Schéma Directeur du développement de la pagaye sur le Rhône](#)

Quoi	Qui	Quand
Niveau national		
<p>A – Cinq dossiers clés ont été proposé à la Commission nationale et aux VP ESIND, G Peiro, et développement, JL Rigaut - . Détails mis en annexe -</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande de prise en compte des lâchers d'eau en Tarentaise et sur les Dranses dans la convention EDF / FFCK: <ul style="list-style-type: none"> • <i>Philippe a demandé à Laurent BROSSAT les modalités définies pour les lâcher d'eau. Réflexion nécessaire au niveau national.</i> • <i>Un CT (Edgar Cuilla ecuilla@ffck.org resp. service développement commercial) doit rencontrer EDF. Dans l'urgence les documents de juillet 2024 concernant les différents dossiers en cours lui ont été transmis.</i> • <i>Il faut actualiser la note sur les points en suspens avec EDF</i> • Définition des obligations du maître d'ouvrage pour la Navigation à l'aval des barrages – condition nécessaire à l'évolution de la réglementation en Tarentaise et Savoie à l'aval des barrages • Proposition d'une charte de représentation des sports de pagaye par les membres agréés et affiliés dans les instances de gestion de l'eau. • Proposition d'un travail sur la gestion des (sur)fréquentation sur les rivières et rivages • Proposition de mise en place d'une veille nationale sur les publications officielles, DUP, AP, RAA, relatives aux sports de pagaye • Demande de reconnaissance du label Gardien de rivière sur l'internet et l'extranet fédéral <p>Pas de Réponse à ce jour sauf d'attendre la sortie du projet de développement fédéral</p>	PC & BJ Faire une note récapitulative de ces propositions sans réponse	à relancer au national à suivre
Niveau régional		
<p>C - « Gardien de la Rivière à la Mer »</p>  <p>Liste des clubs labellisés Gardien de Rivière à la Mer disponible sur le Drive ESIND</p> <p>20/11/2025 Faire apparaître la liste des club Gardien de rivière dans la prochaine news letter.</p>	PO	Nov 2025

<p>D - Rhône : Topo guide Haut Rhône Ce qui a été fait : (voir annexe) Ce qui reste à faire (par ordre de priorité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Version Loopi (topo en ligne sur Internet via l'App LOOPI) <ul style="list-style-type: none"> Financement <ul style="list-style-type: none"> Fiche ANS pour 1000 € (fait) et Fiche Région pour 1000 € (fait) Fiche Plan 5Rhône en cours (fait) (voir commentaire de <u>Pierre BOMPART</u> de la CNR (p.bompart@cnr.tm.fr) Fiche plan Rhône Saône en cours. On a eu un retour, nous devons reprendre la fiche avec la condition (peu réaliste) de ne démarrer les travaux qu'après attribution de l'éventuelle subvention <p>Réalisation en cours par A Dubost selon devis de 5760 € TTC</p> <p>15/09/2025 – Relance faite à Antoine Dubost début septembre car on ne voit rien venir. (délais prévu début été). Mettre la pression.</p> <p>23/10/2025 – Antoine a commencé le travail et envoyé le 30/09 une première trame des parcours de Genève à Lyon . Décision :OK pour un budget photo complémentaire avec dans un premier temps une enveloppe plafonnée à 500 €</p> <p>20/11/2025 La trame proposée par A Dubost a été revue part BJ. Depuis, pas de nouvelles. Relancer A Dubost pour l'avancement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Version Papier <ul style="list-style-type: none"> Prérequis : version Loopi finalisée et mise en ligne après validation par la commission Prestataire pressenti : Outdoor éditions Financement : la version Loopi doit permettre de rechercher un ou des financeurs privés. <p><i>Autres points :</i></p> <p>➔ Veiller à la cohérence avec le document « expertise ouvrages », via :</p> <ul style="list-style-type: none"> La validation par CNR du contenu du topo partie sécurité La validation par CRCK des recommandations du rapport d'expertise 	PC / BJ	Suivi
<p>E - Comité de suivi de la concession du Rhône – 7 novembre - Réaffectation des crédits du projet Rhônergia Possible de participer en distanciel</p> <p>20/11/2025 - P Orosz a participé en distanciel comme la fois précédente. Le montant global qui sera attribué à différents projets a été confirmé. La répartition sur les différents projets est toujours en discussion. Pour nous principal point évolution du barrage de Génissiat (1 m de plus en hauteur. Groupe prod. Supplémentaire peut nous impacter). Forte pression du monde agricole pour rediriger une par plus importante des montants vers des projets d'optimisation de l'irrigation sur le Rhône aval.</p>	Info	A suivre
<p>F - Rhône : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR Ce qui est fait : (voir annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> Info : on a maintenant la totalité du document pour la totalité du Rhône de la frontière Suisse à la mer + l'avis du CRCK sur le parcours ARA <u>Ce qui reste à faire :</u> Rhône moyen et méditerranéen Suivi de réalisation des actions proposées : <ul style="list-style-type: none"> Dans un premier temps, reprendre le tableau des ouvrages CNR et observations CRCK. 	PC	

<ul style="list-style-type: none"> Dans un deuxième temps : proposer à CNR de rédiger ensemble un plan de mise en œuvre des préconisations incluses dans le dossier d'expertise et de manière plus large pour le projet ViaRhôna à la pagaie. <p>24/10/2025</p> <ul style="list-style-type: none"> JC Boivin ; <ul style="list-style-type: none"> Yoann LESCOUET succède à Samuel Devillers La signalisation devrait être mise en place dans les tous prochains mois. Par contre pour les travaux d'aménagement, deux conditions doivent être réunies, les marchés doivent être passés avec les bureaux d'étude et des arrêtés d'autorisation de travaux doivent être signés. <p>20/11/2025</p> <ul style="list-style-type: none"> JCB aurait rencontré Yves Lescouet qui l'aurait sollicité pour la signalisation.... à confirmer pour la bonne information de la commission ESIND. La commission souhaite qu'un planning de réalisation soit mis en place en concertation CNR/CRCKAURA/DRAJES Une rencontre avec Mr Lescouet doit être demandée 		
<p>G - Rhône : Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône</p> <p>Définir par CRCK AURA de fiches projets d'aménagement dans le cadre du plan 5 Rhône, du plan Rhône Saône et de la redirection des fonds Rhônergia.</p> <p>Remarque :<i>Chaque demande doit être portée par un maître d'ouvrage. Le CRCK pourrait faire une demande pour une étude mais pas pour le portage du projet.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Suivi par JCB de la solution technique portage Feyssine , pour ensuite aller vers VNF et obtenir la levée de l'interdiction de navigation. <p>Le document est en cours de travail.</p> <p>24/10/2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> réunion le 24 octobre relecture du document avec JCB Le document est disponible sur le <u>Drive ESIND</u> Suite : réordonner les fiches actions en regroupant celles relatives à Lyon Le document devra être adopté par le Comité Directeur <ul style="list-style-type: none"> ○ 	<p>JCB</p> <p>CP</p>	<p>2026</p> <p>2025</p>
<p>20/11/2021</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Fiche projet : un proposition de format a été faite et revue par B.J.</i> <i>Prochaine séance de travail prévue le vendredi 21 novembre repoussée au mercredi 10 décembre</i> 	<p>Tous</p> <p>PO</p>	<p>24/10/2025</p> <p>Oct 2025</p>
<p>H - Consultation - Dossier d'exécution de travaux - Entretien de la grande roselière de Printegarde Le Pouzin (Ardèche)</p> <p>Courrier de réponse envoyé à la DREAL le 7 mars.</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>23/10/2025 – travaux en cours</i> 	<p>Tous</p> <p>PC</p>	<p>21/11/2025</p> <p>suivi</p>

<p>I - Comité de suivi de la concession du Rhône :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pierre BOMPART de la CNR en charge des demandes plan 5Rhône • 23/10/2025 abordé en Bureau mais sans décision. Pour nous le R1 contacte CNR devrait être Philippe C. Cela doit s'accompagner d'une organisation interne CRCKAURA pour que en interne la communication passe par ce R1. • 20/11/2025 - Rédiger une note d'organisation que nous ajouterons au schéma directeur Rhône à discuter le 10/12 		
<p>J - Nouvelle passe à poissons seuil de Beaucaire : Lors de la réunion de présentation des travaux, sur site le 12 juin, Philippe est intervenu pour rappeler la nécessité de prendre en compte les sports de pagaie dès le départ du l'étude. Portage le long de la passe pris en compte après intervention sur le dossier. La distance de portage sera considérablement réduite. 15/09 en attente de la fin des travaux 20/11 – En cours</p>	PC	suivi
<p>K - Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK Objectifs : FNE (Jacques PULOU), CEN Rhône Alpes (JY CHETAILLE), FN Pêche, LPO, VNF, ARRA2</p> <p><u>Référents Sport nature des DSDEN :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 20/11/2025 - Bernard a diffusé et re-diffusé une synthèse. Ce document doit intéresser au-delà de la commission ESIND. • A mettre sur le drive. • Liste des référents à mettre à jour <p>15/09/2025 ARRA2 : Réunion repoussée au 5 mars 2026</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée ARRA2 repoussée au 05 mars au Bourget du lac car il y avait peu d'inscrits sur la date initialement prévue (concurrence avec la commission géographique du Rhône ?) • Présentation en cours de préparation + doc complet à distribuer. • Préparer une promotion sur cette journée là vers fin janvier , • utiliser le fichier des EPTB et des référents sport nature JS et DDT (Mail de BJ à Drajes et Creps pour prises en charge des référents SN) 	PC BJ BJ/PO BJ/PO/PC BJ	suivi nov 2025 Jan 2026
<p>M – Réponse aux courriers adressés au CRCKAURA Véronique nous fait suivre régulièrement des courriers adressés au CRCK lorsqu'ils concernent notre commission. La commission doit mettre en place un suivi organisé de ces courriers, afin de ne pas louper d'échéances.</p> <ul style="list-style-type: none"> • PO fera passer les courriers ESIND si nécessaire à BJ 	PO	A suivre
<p>N – Mise en place de l'EPTB ISERE BJ a représenté le CR à la réunion de mise en place dans le collège des usagers le 12/11/25 – Le BV de l'Isère concerne 4 départements (05 26 38 73) – Compte rendu et doc supports seront diffusés prochainement</p>		
Niveau départemental		
Les sujets évoqués ici sont ceux portés à la connaissance de la commission - Les CDCK sont invités à solliciter la commission à tout moment pour tout dossier nouveau à traiter -		
<p>01- Département de l'Ain Une nouvelle réunion avec les acteurs locaux est envisagée prochainement en visio pour rédiger un document type schéma directeur de l'Ain Aval à proposer aux partenaires ... à suivre Le dossier détaillé est accessible ICI</p>	CDCK01 BJ	Déc 25 A suivre

<p>07 : Chassezac, Barrage de Puech (situé à l'aval de celui de Ganivay) suite aux accidents mortels</p> <p>20/11/2025 : on attend la publication de l'AP Navigation. Portages prévus avec panneautage à la charge des propriétaires d'ouvrages. On en est à la conception des panneaux d'information des usagers à placer sur les accès officiels</p>	PC	suivi
<p>07 : Alerte Suricate : Nouveau</p> <p>Philippe a lancé deux alertes pour de la ferraille et gravats dans le lit de l'Eyrieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aval rive droite de la passe à bateau du barrage des Verchères (à l'amont de St-Sauveur) - Au niveau du camping à la sortie des Ollières en rive gauche <p>15/09 – relances faites sans résultat</p> <p>20/11 – Club de St Sauveur à relancer ainsi que le gestionnaire de Suricate</p>	PC	suivi
<p>07: Réouverture des Lônes de Vion</p> <p>Le Comité a émis un avis défavorable à la non prise en compte de la navigation. Lors de la réunion de présentation de l'évolution du projet le 19 septembre, nos remarques relatives à la navigation pendant les travaux ont été prises en compte.</p> <p>20/11/2025 – Réunion prévue le 9 décembre avec CNR pour présenter l'avancement des travaux, prévus sur 3 ans</p>	PC	En cours
<p>07: Barrage de St-Martin-d 'Ardèche</p> <p>Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage, en tenant compte d'un projet de rééquipement hydro électrique. RAS</p>	PC	En cours
<p>07 : Seuil de la confluence de l'Ardeche avec le Rhône</p> <p>Préconisations faites par Laurent . Avis quant à l'amélioration de la franchissabilité dans le cadre du projet d'amélioration de la continuité piscicole rendu par le CDCK.</p> <p>Réunion début juin. Les demandes du CDCK ont été entendues et reçues par le bureau d'étude.</p> <p>15/09/2025 - En cours</p>	PC	Suivi
<p>07 : seuil de la microcentrale de Perrier à Lalevade d'Ardèche -</p> <p>Projet d'augmenter le puissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réhausse du barrage • prélèvement du débit de la passe à canoë pour augmenter celle de la passe à poissons. Inacceptable ! <p>Philippe a contesté le projet et rappelé les droits des sports de pagaye. Si le projet devait aller à son terme ce serait un sujet de recours. Il faut s'opposer au principe de la réduction du débit de la passe au profit de la passe à poisson. Risque de précédent pour d'autres projets similaires.</p> <p>23/10/2025 – Rien de nouveau</p>	PC	Suivi
<p>07 : Canoë box</p> <p>PC travaille sur l'installation de canoë box sur deux communes Bourg St Andéol, Le Pouzin et Viviers en 2026. Communes « intéressées »</p> <p>23/10/2025- Les communes concernées et la CNR ont confirmé leur intérêt.</p> <p>Réflexion sur les abus de type stockage ventouse dans ces box.</p>	PC	suivi

<p>07/06 : Bassin de slalom de Glun 15/09/2025 - Réunion avec les parties prenantes le 26 septembre. JCB et Philippe seront présents. 23/10/2025 – la réunion a eu lieu avec la présence de JC Boivin. La communauté d'agglo doit statuer sur son engagement sur ce projet... Nous devrions avoir des nouvelles en novembre. La CNR OK pour apporter son appuis technique et financier - ordre de grandeur du coût 100 K€ 20/11/2025 – En attente du CR de la réunion.</p>	JCB/PC	suivi
<p>38: Romanche Les essais de navigation ont eu lieu le 16 mai 2024 à Livet Gavet. Ils ont notamment permis de montrer la navigabilité du parcours, de rassurer les responsables EDF et Préfecture. Le CDCK vient de produire un document très complet qui explique les essais, le contexte, et tout l'environnement du CK (histoire, pratiques, sécu, légal...). Le contenu du rapport a été échangé avec EDF. 20/11/2025 – Le rapport est finalisé. Courier au préfet en cours de préparation.</p>	PKR / BJ	En attente Fin 2025
<p>43 – Liste des ouvrages à aménager (Poutes, Barreyre, ...) Suite à notre recours du 17 juin 2022 demandant au Préfet de publier la liste des ouvrages à aménager, la DDT a préparé la liste requise... en y intégrant Poutès mais sans franchissement. Suite à notre recours contentieux, le Préfet a déposé un mémoire en défense auquel FFCK et CRCK ont répondu. Le tribunal devrait statuer prochainement. Comme le recours gracieux engagé par la FFCK concernant le franchissement de Poutès n'a pas eu de réponse de la part de la Préfecture dans le délai imparti, ce qui équivaut à une réponse négative, Poutès est donc inclus dans le recours du 17 juin 2022 relatif à la liste des ouvrages à aménager. 23/10/2025 - Le président de la FFCK a rencontré le préfet 43 et EDF. A la suite de quoi, sur les trois recours, la FFCK s'est désistée sur deux recours. Le troisième recours sur l'AP de 2024 subsiste et couvre les points litigieux des deux autres recours. La clôture d'instruction est faite et le recours va passer au tribunal. 20/11/2025 – la suppression du recours génère deux risques de recours au pénal en cas d'accident puisque les engagements du préfet ne sont pas écrits : accord frauduleux et recours contre la FFCK qui connaissait le risque et s'est malgré tout désistée.</p>	Info	
<p>43 – Rénovation du pont de Langeac L'impact des travaux sur la navigation a été signalé par le commissaire enquêteur. Un protocole de circulation des bateaux doit être mis en place en janvier prochain. Les décisions du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont à surveiller. - Réunion en janvier 2025 a été repoussée. Devant les coûts le projet prend du retard. - 23/10/2025 : Pas de changement</p>	YL/NH	A suivre
<p>43 – Barrage de St Simon à Lavoutes... sur la Loire. Visite attendue de disponibilité d'EDF pour finaliser la liste des ouvrages de la Loire.</p>	YL	En attente
<p>69 : Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône) Vu l'incohérence des textes qui se chevauchent, vu le rejet implicite de notre recours gracieux, vu l'absence de contact à l'administration et auprès de CNR gestionnaire du site, vu les 4000 signataires de la</p>		

<p>pétition lancée par Jules Silvin, le Comité régional décide d'engager un recours contentieux conjoint avec la FFCK et le CDCK, sur la base d'un mémoire préparé par JED et grâce à une cagnotte de soutien lancée auprès des signataires de la pétition.</p> <p>Toutefois, cette démarche contentieuse est suspendue dans l'attente du résultat, dans un délai raisonnable, des discussions et négociations engagées par JC Boivin avec la Préfecture, VNF, EDF et CNR, afin de réviser les textes en cause. Sujet évoqué plus haut au point « Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR ».</p> <p>Décision : comme le temps passe, et avant que les dossiers trépassent, organiser une réunion avec NH, JCB, PC, PO, Jules Silvin (pétition) pour faire un point d'avancement de la démarche / sondage à faire pour convoquer la réunion dans les 333 semaines qui viennent (dernière quinzaine d'octobre)</p> <p>23/10 voir dates possibles avec JCB puis faire sondage dates</p>	PC JCB	Début 2025
<p>73 : Liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler</p> <p>La réunion du 3 octobre 2024 à la DDT de la Savoie permet la reprise du travail commencé en 2011 et interrompu en 2017, visant à publier la liste des ouvrages à signaler et/ou aménager, selon un plan de travail convenu entre le CDCK, la DSSEN et la DDT.</p> <p>20/11/2025 BJ : CDCK travail en cours de la finalisation de la liste on doit faire un point prochainement</p>	BJ JS CDCK	2025 En cours
<p>73 – Réglementation de la navigation en Tarentaise</p> <p>La cellule de concertation du 19 février 2925. a pris en compte plusieurs demandes d'évolutions de la réglementation sous réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que FFCK et EDF élaborent des consignes nationales relatives à la sécurité en aval des barrages - d'essais de navigation sur parcours Pomblières / Moutiers - de repérage des points d'embarquement et débarquement en amont du pont de la Bonneville à mener par le SDJES <p>20/11/2025 – Toujours rien de nouveau - rajouter ce sujets à la liste des points a discuter avec EDF : Il faut que FFCK et EDF élaborent des consignes nationales relatives à la sécurité de la navigation en aval des barrages</p>	BJ JS BJ JS	
<p>73 : APTV Vanoise comité de bassin Haute Tarentaise</p> <p>BJ a représenté le CR à la réunion, le 18/11 du comité de bassin « Isère en Tarentaise » qui couvre l'amont d'Albertville. Le compte rendu et doc supports seront diffusés prochainement.</p> <p>BJ réalise une note d'une page, résumant son intervention sous forme de plaidoyer pour une prise en compte des usages sports/loisirs/tourisme dans les instances de gestion de l'eau</p>	PC	en cours
<p>73 - Fonctionnement de l'asso Tarentaise Eau Vive</p> <p>Cette association connaît un moment de flottement sur son projet et ses modalités de fonctionnement.</p> <p>20/11/2025 – Association en cours de réorganisation (bureau et projet)</p>	BJ Info	
<p>73 : Seuil de Yenne</p> <p><u>Aménagement d'une passe à poissons en haut de la rivière</u></p> <p>Les échanges avec le maître d'ouvrage (SHR) et le bureau d'études (Tereo), ont permis de prendre en compte l'intérêt du parcours. Phase projet engagée par SHR en 2025. Réalisation des travaux aménagements prévue courant 2026-27.</p> <p>Toutefois, la viabilité du stade d'eau vive pour les compétitions doit être préservée et les élus politiques locaux doivent être interpellés.</p> <p>Une nouvelle convention avec CNR, CCY et CLBCK (à la place du CDCK) sera soumise à la FFCK / CRCK avant signature. Elle nécessite</p>	JCB N Dethève	A suivre en 2025

également la révision du règlement d'utilisation et de l'arrêté inter préfectoral 23/10/2025 - Rien de nouveau. 20/11/25 : la réunion de la cellule de concertation devrait avoir lieu au début 2026		
73 : Microcentrale Doron de Bozel Un protocole est signé entre le porteur de projet et le CDCK/FFCK pour le fonctionnement du dispositif de franchissement qui s'intègre dans le cadre de la construction du nouvel ouvrage, et qui permettra l'autorisation des travaux . A suivre , car une fois réalisé cette solution pourra être partagée comme un bon exemple (de solution technique et de relations avec le maître d'ouvrage et les administrations) 23/10/2025 - On attend l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux	BJ	En attente de AP
73 : EDF - Recours sur AP d'interdiction de navigation sur l'Isère à la Bathie Recours gracieux du CRCK en 2023. Dossier en cours d'instruction (Dir. Pref. Sécurité civile 73) 23/10/2025 : pour le recours gracieux du 10 juillet 2023 nous n'avons pas eu de réponse et le délai de deux mois étant dépassé, ce la vaut refus implicite. Toutefois des discussions sont en cours, la porte n'est pas fermée. Ce sujet est lié aussi au point « Navigation en Tarentaise » et à définition par FFCK et EDF des conditons de navigation en aval des barrages	BJ	En cours
74 : EDF - Microcentrale de Thiez sur l'Arve 15/09/2025 - Le travaux ont commencé. Un aménagement pour le portage est en place avec sa signalisation. Commentaire du club de Thonon qui a fait le parcours hier : « Félicitations pour les panneaux de signalisation de l'embarquement et le débarquement... Ça claque ! » Prévus pour finir fin 2026. 23/10/2025 – travaux en cours	PO	suivi
74 : EDF - Eclusées sur les Dranses Les professionnels sont en discussion à propos des horaires d'éclusées.. 23/10/2025 – Etude en cours (l'étude a pris du retard)	PO	suivi
74 : EDF - Arve Barrage d'Arthaz <u>Travaux et nouvelle concession :</u> En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans. Le CDCK 74 a remis son avis en janvier en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne. EDF : « <i>Le chantier d'Arthaz se fera entre 2026 et 2028. Nous avons en effet des travaux préparatoires complémentaires à réaliser. L'instruction de notre demande de renouvellement de l'autorisation à exploiter l'énergie hydraulique de l'Arve est toujours en cours. Je vous invite à vous rapprocher de la DDT 74 si vous souhaitez obtenir davantage de précisions.</i> » 23/10/2025 – En attente retour DDT74	PO	En attente retour DDT
74 – Giffre des Fonts : Microcentrale combe de Giers : Projet au stade de la consultation. DUP pas encore lancée.		

<p>Le torrent de Giers se jette dans le Giffre des Fonts (classe IV). Le rejets de la microcentrale sera situé au confluent des deux cours d'eau. Vigilance sur la configuration du rejet pour ne pas créer de risque pour la navigation. 23/10/2025 – suivi</p>	PO	Suivi
<p>74 – Fier amont : seuil de pêcheurs portage : Réfection du seuil prévu, maître d'ouvrage Dept 74. Parcours peu pratiqué. Il existe une passe à kayak qui n'est pas utilisée car trop dangereuse. La pratique actuelle est un portage type sanglier. Le département en charge de l'ouvrage s'est engagé à améliorer le portage ce qui convient à ceux qui naviguent sur ce parcours. 20/11/2025 Travaux probables en 2026 – apparaît dans la liste des interventions prévues dans le future contrat de rivière</p>	PO	Suivi
Prochaine réunion: mercredi 17 décembre 2025		
- Les CDCK sont invités à solliciter la commission à tout moment pour tout dossier nouveau à traiter -		

Annexes aux Compte Rendus de la commission ESIND

- **dossiers clés sont à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND**
- 1 - Gestion des lâchers d'eau en Tarentaise : comment réduire les tensions, améliorer la communication entre usagers, fédérer et arbitrer les multiples demandes (nationales, régionales, locales, kayak, pêche, raft, travaux) et retrouver une bonne image auprès des acteurs locaux (maires, EDF...)
 - ➔ Relancer une nouvelle fois notre courrier du 20 octobre 2022 (resté sans réponse) proposant de prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF
 - ➔ À défaut, proposer une solution locale avec Tarentaise eau vive qui fédère déjà tous les acteurs, y compris le Comité régional
 - ➔ Ou, suivre la démarche de « charte » proposée par la mairie de BSM, sur les exemples du vélo et du parapente
- 2 -Navigation à l'aval des barrages : En coopération avec EDF et CNR, proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages et permettre aux exploitants de passer d'une obligation de résultat à une obligation de moyens
24/04/2025 : c'est un sujet national qui doit être en charge par la Commission ESIND national.
Le Sous-préfet d'Albertville s'est engagé à suivre ces recommandations qui pourraient déboucher sur la levée des interdictions à l'aval des barrages sur le Doron de Bozel après Bozel et l'Isère après Aigueblanche
- 3 - Représentation Sports de pagaye par membres agréés dans instances gestion eau : Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaye dans les instances de gestion de l'eau, une proposition de charte de principes à respecter a été rédigée en collaboration avec les membres agréés.
 - ➔ La charte rédigée a été envoyée à la commission nationale ESIND sans réaction de sa part.
 - ➔ Faire adopter cette charte par le Conseil fédéral et le BEX.
- 4 - Gestion fréquentation rivières et rivages: Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et pagayeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac...)
LN. transmet les documents USA et le lien vers River Management . <https://www.rivers.gov/> et <https://www.river-management.org/> = Laurent Nicolet indisponible

Rhône : Topo guide Haut Rhône

Ce qui a été fait :

- Fiche projet évolutive
- Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS
- Contacts Comité Via Rhôna, SHR, CNR, Agence touristique AURA,
- Repérage SATE réalisé par A Dubost en août 2023
- Prémaquettes numérique (LOOPI) et papier (Outdoor diffusion)
- Contact CNR avec fiche projet « Plan 5 Rhône »
- Contact DREAL avec fiche projet « Plan Rhône Saône » (séminaire 3 avril)
- Diffusion des chiffres de fréquentation sur le Rhône (enquête BJ / Pro)
- Devis A Dubost du 25/04/2025 pour réalisation topo sur LOOPI , montant 5760 €TTC
 - Création et rédaction de fiches topes / numériques (10 à 15) sur le Haut Rhône, entre Genève et Lyon au format PDF vectoriel
 - Déclinaison des 12 fiches topes sur la plateforme numérique "Loopi" / Les photos d'informations, prise lors du repérage FFCK 2023 sont intégrées dans le tarif. Les photos et illustrations d'appel, supplémentaires, ne sont pas incluses.
 - Livraison 6 semaines après la signature du devis.
-

Rhône : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR

Ce qui est fait :

- Conventionnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation

- Amendements et annotations de la commission ESIND à L BROSSAT
- Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages
- Facturation et règlement de 16.000 euros à CNR
- Remise par LB CTS de son rapport à CNR et DRAJES
- Contact avec CRCK PACA à propos de l'expertise Rhône Méditerranéen
- Lire et commenter le rapport final de LB pour le Rhône amont Feyssine
- Communiquer à CNR et DRAJES les observations du Comité régional
- Repérage Rhône moyen
- Facture de 8960 € émise pour conclure la prestation de la commission ESIND AURA